## Extension des termes pour les activités de l'AP01/2020/PASPED

Le présent calendrier représente une extension des termes et des délais par rapport à l'appel à propositions AP01/2020/PASPED. En particulier, le présent calendrier va substituer le calendrier publié le 10 février 2020. Les autres parties du document « Lignes directrices » n'ont subis aucunes modifications.

## 2.5.2 Calendrier indicatif

	DATE	HEURE
1. 1. Réunion d'information (s'il y a lieu)	12 mars 2020	10h00
		(Dakar)
2. Date limite à laquelle les éventuelles demandes de clarifications doivent être adressées à l'administration contractante	19 mars 2020	12h00
		(Dakar)
3. Date limite à laquelle l'administration contractante doit répondre aux demandes de clarifications	29 mars 2020	-
4. Date limite de soumission des notes succinctes de présentation	10 avril 2020	12h00
		(Dakar)
5. Information des demandeurs chefs de file sur l'ouverture, la vérification administrative et l'évaluation de la note succincte de présentation (étape 1)	Avril 2020	-
6. Invitations à soumettre les demandes complètes	Avril 2020	-
7. Date limite de soumission des demandes complètes	Mai/Juin 2020	-
8. Information des demandeurs chefs de file concernant l'évaluation des demandes complètes (étape 2)	Juin/Juillet 2020	-
9.Notification de l'attribution (après vérification de l'éligibilité) (étape 3)	Juin/Juillet 2020	-
10. Signature du contrat	Avant Septembre 2020	-